

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 9 JANVIER 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 9 janvier 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2018-01-001

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2018-01-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.

2018-01-003

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19:00 heures –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19:00 heures.

2018-01-004

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 19.30 heures –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 à 20:00 heures.

2018-01-005

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	54566	exploitation des eaux usées	2,023.56\$
- Lavery	1338737	dossiers divers	2,432.70\$
- Lavery	1339134	dossier divers	229.95\$
- LBC Capital	15400292	location photocopieur	3,656.21\$
- Entreprises GM St-Blaise	12050	contrat déneigement 2 de 6	12,455.62\$
- Entreprises GM St-Blaise	12031	sel et abrasif	1,135.95\$
- Entreprises GM St-Blaise	12052	sel et abrasif	2,516.23\$
- Entreprises GM St-Blaise	12054	sel et abrasif	888.53\$
- Entreprises GM St-Blaise	12069	sel et abrasif	1,166.20\$
TOTAL :			26,504.95 \$

2018-01-006

Acceptation des comptes à payer en janvier 2018 (document 1-A)
 CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 9 janvier 2018 au montant de 68,895.45\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, incluant les montants de 833.56\$ de l'entreprise Peintures Cosmos et de 1,166.20\$ des Entreprises GM St-Blaise.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de décembre 2017 au montant de 68,895.45\$ à être payés en janvier 2018, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante incluant les montants de 833.56\$ de l'entreprise Peintures Cosmos et de 1,166.20\$ des Entreprises GM St-Blaise et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2018-01-007

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 243.75\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Vistaprint	cartes de Noël 2017	243.75\$

2018-01-008

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau

Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-01-009

Dépôt du document de paiement de factures au 31 décembre 2017 –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des paiements de factures effectués au 31 décembre 2017 au montant de 3,747.13\$ à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Poste Canada	200 timbres	195.46\$
- Florent Guay Électrique	travaux divers	510.38\$
- Stéphane Boudrias	passes de ski	400.00\$
- Les production Chose Bine 1 ^{er} vers. spectacle d'humour		229.95\$
- Icimédias inc.	vœux de Noël	287.44\$
- L.B. Production	divers pour mariage	551.88\$
- F.Q.M.	dicom	17.70\$
- Groupe Artéa inc.	lumières sapin de Noël	1,554.32\$

2018-01-010

Autorisation de paiement du second versement à Cable Axion Digitel inc re desserte internet –

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2017-03-048 la Municipalité se prévalait des dispositions de l'article 92,1 de la Loi sur les compétences municipales pour conclure une entente avec la firme Cable Axion Digitel inc pour la mise en place d'un réseau de télécommunication comprenant internet haute vitesse, télévision et téléphonie sur le territoire municipal

CONSIDÉRANT QUE l'entente convenue avec la firme Cable Axion Digitel inc prévoyait les versements suivants :

- 2017 : 99,935.00\$
- 2018 : 99,935.00\$
- 2019 : 99,935.00\$
- 2010 : 99,935.00\$

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a approuvé ladite résolution 2017-03 le 9 mai 2017-

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'entente convenue avec la firme Cable Axion Digitel inc la Municipalité doit entreprendre les procédures pour le versement du second montant de 99,935.00\$.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante

- d'accorder une aide financière pour l'exercice financier 2018 d'un montant de 99,935.00\$ à Câble Axion Digitel inc. conditionnellement au respect de toutes les conditions prévues à l'entente précitée.
- de soumettre la présente résolution à l'approbation des personnes habiles à voter conformément aux dispositions de la Loi.

2018-01-011

Avis de motion règlement sur le code d'éthique des membres du Conseil –

Madame Nicole Lussier, conseillère, donne avis qu'elle présentera lors de la séance ordinaire du Conseil du 6 février 2018 un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus.

2018-01-012

Présentation du projet de règlement sur le code d'éthique des élus–

Madame Nicole Lussier, conseillère, présente le projet de règlement sur le code d'éthique des élus qui énonce les règles de comportement des élus municipaux; elle précise que ce code d'éthique des élus traitera des aspects suivants;

1. L'intégrité des membres du conseil de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil de la municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. La loyauté envers la municipalité;
6. La recherche de l'équité;
7. Les conflits d'intérêt;
8. Les avantages offerts.

2018-01-013

Programme d'emplois d'été Canada 2018 –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a comme objectif d'embaucher des étudiants pendant l'été 2018 en vue de leur faciliter un premier emploi et de les aider en vue de leur intégration future sur le marché du travail.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin autorise la demande à Emplois d'été Canada d'un (1) préposé aux travaux d'été :

QUE le maire, Monsieur Pierre Chamberland, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Serge Gibeau, et ou la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Brigitte Garceau soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la demande, les demandes de remboursement et tout autre document relatif au programme;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin certifie que les emplois proposés favorisent la création d'emplois additionnels et correspondent à des priorités locales;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin accepte la responsabilité de se conformer aux exigences de ce programme et s'engage à fournir une expérience de qualité aux étudiants en vue de les aider

à s'intégrer sur le marché du travail et à leur fournir une expérience liée à la carrière;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin déclare et garantit que :

- (a) L'employé ne provoque le déplacement d'aucun employé ou travailleur bénévole actuel, ni ne remplace un employé mis à pied, absent par suite d'un conflit collectif ou en congé;
- (b) L'emploi demandé est un emploi de 40 heures/semaine et d'une durée de neuf (9) semaines consécutives pour le poste demandé;
- (c) L'emploi n'est pas un emploi pour lequel une autre contribution gouvernementale est reçue ou demandée;
- (d) L'emploi ne peut être offert sans l'aide financière du présent programme;
- (e) L'emploi sera exercé conformément à toutes les lois fédérales et provinciales en vigueur.

2018-01-014 MTMDET : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local-reddition de comptes –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre du MTMDET relativement au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2018-01-015 Festival de la Saint-Valentin : contribution 7,000.00\$ –
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 7,000.00\$ au Festival de la Saint-Valentin pour l'année 2018.

2018-01-016 Grenier aux Trouvailles : demande d'implication financière 2018 –
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 100.00\$ au Grenier aux Trouvailles pour l'année 2018.

2018-01-017 Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix : dépenses attribuées à l'entente avec les pompiers –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 5,978.34\$ à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix pour la rétroactivité suite à l'entente avec les pompiers pour la période de janvier à décembre 2017.

2018-01-018 Tourisme Montérégie : programme de mariages et unions civiles –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 1,100.00\$ plus les taxes applicables, à Tourisme Montérégie pour la participation de la Municipalité à la campagne de promotion « Mariage en Montérégie 2018 ».

2017-01-019 Correspondance –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

- MMQ : Ristourne 2017
- FQM : Avis d'élection au sein du Conseil d'administration.

2017-01-020

Formation mariages et unions civils –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'inscription de Monsieur le Maire Pierre Chamberland, de Monsieur Pierre Vallières, conseiller et de Madame Nicole Lussier, conseillère, à la formation sur le mariage et union civil offert par Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 195.00\$ par personne.

2017-01-021

Achat de batteries pour le tracteur

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le remplacement, au besoin, des batteries du tracteur municipal.

2017-01-022

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:18 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier